

Table des matières

Sommaire	5
Liste des abréviations	7
Préface	9
Introduction	13
I. Photographier des personnes	15
A. Quand puis-je photographier des personnes ?	15
1. L'autorisation de la prise de vue.....	17
a) Questions courantes.....	17
b) Cas particuliers.....	19
2. La diffusion de l'image	36
a) Généralités.....	36
b) La cession du droit à l'image	37
II. Photographier des biens	41
Généralités	41
A. Les limites.....	41
1. Respect de la vie privée.....	41
2. Un trouble anormal	42
3. Droit d'auteur et droit des marques.....	43
B. Le droit d'auteur	45
1. Définition	45
2. Une œuvre protégée sous conditions	46
a) Une activité créative	46
b) Une mise en forme.....	47
c) L'originalité.....	48
3. Les droits des auteurs	50
a) Les droits moraux.....	50
b) Les droits patrimoniaux	52

4. Les exceptions au droit d'auteur	53
5. La durée de la protection du droit d'auteur	58
III. Photographe certains lieux	61
Généralités	61
A. La fameuse loi Panorama	61
B. Photographe quelques lieux particuliers	65
1. Des lieux ouverts au public	65
2. Les gares et les transports en commun	67
3. Centrales nucléaires et établissements de classe I	70
4. Les installations militaires	71
5. Les aéroports	71
6. Les hôpitaux	71
7. Règlement général de police (RGP)	72
8. Cours et tribunaux	72
IV. Considérations juridiques	73
A. La tension entre droit à la vie privée et droit d'expression	73
1. Vie privée et droit à l'image au regard de la CEDH	73
2. Vie privée et droit belge	75
3. Vie privée et droit d'expression	76
B. Le règlement général sur la protection des données (RGPD)	80
1. Bénéficiaires des dérogations	83
2. Nature des dérogations	85
C. Quels risques en cas de non-respect des « interdictions » de photographe ?	87
Conclusion	89

ANNEXES

Formulaire d'autorisation de fixation, d'utilisation et de reproduction de l'image du participant (personne majeure).....	93
Formulaire d'autorisation de fixation, d'utilisation et de reproduction de l'image du participant (personne mineure).....	95
Autorisation d'utilisation de l'image d'un bien.....	97
Bibliographie	101